

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 NOVEMBRE 2019

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Patrick Lijeour, Maire de Paule.

Le conseil Accepte l'adhésion des communes de Rostrenen, Plouguernével et Gouarec au Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable du Kreiz Breizh – Argoat, à compter du 1er janvier 2020, et autorise la modification des statuts du syndicat.

Conformément au décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 et de l'avis du Comité Technique Paritaire, le conseil municipal a adopté le nouveau régime indemnitaire du personnel communal, tenant compte des fonctions, des suggestions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) avec effet au 1er janvier 2020, en remplacement du régime indemnitaire existant.

Les tarifs 2020 de location de la salle polyvalente, concessions au cimetière et columbarium ont été revalorisés de 2 %. Ils sont consultables en mairie ou sur le site internet « paulecommunedebretagne ».

La commune organise vendredi 6 décembre à 18 h sur la place de l'église un moment convivial à l'occasion du lancement des illuminations du bourg en présence du Père Noël. Toute la population est cordialement invitée à la dégustation d'un vin chaud, gâteaux et friandises pour les enfants.